



HAL
open science

Introduction

Jean Le Dû, Yves Le Berre

► **To cite this version:**

Jean Le Dû, Yves Le Berre. Introduction. La Bretagne Linguistique, 1998, 12, pp.7 - 10.
10.4000/lbl.3458 . hal-04596140

HAL Id: hal-04596140

<https://hal.univ-brest.fr/hal-04596140>

Submitted on 31 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Introduction

Introduction

Jean Le Dû et Yves Le Berre



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/3458>

DOI : 10.4000/lbl.3458

ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 1998

Pagination : 7-10

ISBN : 2-901737-34X

ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Jean Le Dû et Yves Le Berre, « Introduction », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 12 | 1998, mis en ligne le 01 septembre 2021, consulté le 30 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/3458> ;

DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.3458>

Ce document a été généré automatiquement le 30 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Introduction

Introduction

Jean Le Dû et Yves Le Berre

- 1 Le *Groupe de recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne* fonctionne au sein du Centre de Recherche Bretonne et Celtique de l'Université de Bretagne Occidentale à Brest. Il organise depuis 1984 trois rencontres annuelles entre les chercheurs dont les travaux portent de près ou de loin sur la situation linguistique en Bretagne d'hier et d'aujourd'hui. Les participants à ces journées d'étude et d'échange sont des linguistes français et étrangers, mais aussi des spécialistes d'autres sciences (sociologie, lettres, histoire, géographie, archéologie, etc.).
- 2 En 1994, le GRELB avait réuni pendant trois jours une trentaine de chercheurs sur le thème *Badumes, standards, norme*. Les travaux de ce colloque ont constitué le numéro 10 de *La Bretagne linguistique*.
- 3 Une nouvelle rencontre s'est tenue les 5, 6 et 7 juin 1997 sur le thème *Y a-t-il une exception sociolinguistique française ?* La question de l'exception française est d'actualité dans divers domaines. Elle l'est sans aucun doute dans celui de la langue, dans un pays où la réforme de l'orthographe peut soulever des passions au sein d'un large public.
- 4 La Bretagne est un lieu où l'évocation de la langue est un exercice obligé pour les chefs de l'État : est-ce un hasard si Napoléon III a prononcé un discours en breton à Rennes, si le général de Gaulle a lu à Quimper un poème écrit en breton par son oncle Charles, alias Charlez a Vro-C'hall ? N'est-ce pas dans cette même ville que le président Chirac a évoqué en septembre 1996 la signature éventuelle par la France de la charte européenne des langues minoritaires ?
- 5 Les communications ont porté sur des problèmes français, y compris, on le comprendra, ceux des langues et parlers régionaux (breton, occitan, alsacien, picard, poitevin), mais également sur ceux d'autres pays (Belgique, Finlande, Irlande, Italie).
- 6 Deux collègues ont fait le bilan des recherches qu'ils ont inspirées et animées, Robert Lafont pour la sociolinguistique périphérique, Jean-Baptiste Marcellesi pour l'école de Rouen.

- 7 Renée Balibar nous avait fait l'honneur de participer en 1994 à notre colloque, qu'elle avait éclairé par son alacrité et la profondeur de ses connaissances. Elle nous avait alors annoncé que ce colloque serait le dernier auquel elle souhaitait participer activement.
- 8 Nous lui avons écrit pour lui annoncer notre nouvelle rencontre, en espérant que le thème retenu, si proche de ses préoccupations, la ferait revenir sur sa décision. Elle nous a répondu la lettre suivante, émouvante et prémonitoire, dont nous avons pensé qu'elle constituait une contribution à notre réflexion collective.

		Tréguier, 8 novembre 96
à Jean Le Dù		
Cher ami,		
<p>Votre lettre m'a beaucoup touchée. Parce que j'ai été émue que vous gardiez de moi un souvenir vivant. Et bien sûr parce que l'intitulé de votre colloque de 1997 ranime mon désir de controverser sur le cas des lettres françaises. Cas-limite plutôt qu'exceptionnel puisque toutes les langues, une fois écrites, sont comme les françaises représentatives d'une collection de parlers, et singulièrement instrumentées pour le gouvernement des populations. Mais l'existence du roman-français, la seule langue qui porte le nom d'un genre littéraire, est sans doute tout au long de son histoire l'illustration la plus brillante étant la plus simple, de cette fonction socio-politique de l'inscription des badumes, standards et normes.</p>		
<p>Cas-limite parce qu'il manifeste ouvertement la contradiction dynamique des langues « écrites communes » : le langage des populations assujetties aux ordres donnés y est officiellement reconnu dans le langage ethno-dynastique dominant. La grammaire et la littérature vivent de cette contradiction et l'entretiennent : l'universalité appartient aux privilégiés des lettres. La Révolution française a lancé le projet d'une démocratisation de la rédaction-littérature. Et vos travaux ont bien montré le jeu des registres de la parité-disparité dans le français actuel. Je pense que l'idéologie et les statuts communautaristes des langues en vigueur dans la plupart des États sur la planète, qui visent à juxtaposer des langages soi-disant autonomes, ethniquement légitimés, contrastent avec l'idéologie et les réalités de la culture générale en français. On peut aussi par là concevoir la valeur fragile de la liberté de communication, un de nos « droits de l'homme ».</p>		
<p>Je vous dis tout cela en vrac après une semaine de tergiversations : il m'a fallu beaucoup de volonté pour renoncer à vous envoyer un engagement de participation à ce colloque (pour moi posthume en quelque sorte ! mais rassurez-vous, je me porte très bien). Cela ne m'empêchera pas d'aller sur place m'instruire et débattre, le moment venu.</p>		
<p>Ma relation aux historiens est ambiguë : je leur ai pris les documents, mais je les trouve tous lacunaires (même Ferdinand Brunot, même Alain Rey), sur la conjonction des langues écrites. Ils envisagent toujours séparément chaque langue, ou groupe de langues (sémitique, etc.), comme issu de, empruntant à, gagnant ou perdant quelque chose, ainsi Henriette Walter exposant <i>l'aventure des langues en Occident</i> (après Isidore de Séville ou Herder). Pourtant l'histoire est celle de la littérature occidentale créatrice des distinctions et des réunions. Quant aux historiens des peuples (Carl Richard Brül, <i>Naissance de deux peuples</i> – Allemagne et France –) ils font généralement l'impasse sur les institutions linguistiques, bien qu'ils vivent à l'époque des Langues-Nations et des concertations. J'aimerais donc poser des questions à un historien au cours d'un colloque comme le vôtre, mais je n'ai pas qualité pour vous dire à qui. Tabouret-Keller connaît sans doute là-dessus un chercheur d'avenir.</p>		

Un concours de circonstances fait que votre projet de colloque recoupe deux études que j'ai en chantier, l'une sur la création du terme-concept de *communication* en français, néologisme de 1369, l'autre sur la grammaire républicaine. Dans les deux cas intervient ce que je dois à la *Bretagne linguistique*.

Vous comprendrez que j'aie accompagné d'une longue lettre un refus pénible mais raisonnable d'assumer les journées de juin 1997 auprès de vous. Je vous remercie de tout cœur en toute amitié.

		Renée Balibar
--	--	---------------

RÉSUMÉS

Présentation du colloque « Y a-t-il une exception sociolinguistique française ? » qui s'est déroulé à Brest les 5, 6 et 7 juin 1997, suivie d'une lettre de Renée Balibar.

Presentation of the colloquium "Is there a French sociolinguistic exception?" which took place in Brest on 5, 6 and 7 June 1997, followed by a letter from Renée Balibar.

INDEX

Keywords : is there a French sociolinguistic exception? (colloquium), sociolinguistics

Mots-clés : y a-t-il une exception sociolinguistique française ? (colloque), sociolinguistique